

janvier 2024
bulletin n° 186

AVIVO



13^e rente AVS
le 3 mars **OUI**

Association suisse de défense et de détente des retraités AVIVO - Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel
Périodique trimestriel édité par les sections du canton de Neuchâtel - 1750 exemplaires

L'AVIVO renseigne et défend ses membres

Depuis quelques années, grâce à ses légitimes revendications, l'AVIVO dispose de représentants dans les commissions et les institutions qui concernent les personnes âgées. Souvent, nos membres ne savent pas à qui s'adresser pour se renseigner ou obtenir une réponse à telle ou telle question. Pour leur faciliter la tâche et leur permettre de s'adresser directement à la bonne personne, nous publions la liste de nos représentants.

Commission de la santé	Claude-Alain Kleiner Grand-Rue 5 2112 Môtiers	078 924 35 45 kleiner@net2000.ch
Commission de l'action sociale	Margrit Staehli rue de la Gare 14 2105 Travers	032 863 16 18 staehli.mentha@gmail.com
Conseil des transports	Rémy Cosandey rue du Temple 27 2400 Le Locle	079 273 45 14 remy.cosandey@gmail.com
Commission de la santé mentale (psychiatrie) Alter Ego	Daniel Domjan rue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Commission du logement	Bernard Allemann Jolimont 6 2000 Neuchâtel	079 445 96 75
TransN (mobilité réduite)	Daniel Domjan rue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 066 ddomjan@horus.ch
Groupe nutrition (Nomad & Santé publique)	Daniel Domjan rue du Vignoble 3 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Proches aidants	Anne-Marie Jaeger Clos-Guyenet 5 2108 Couvet	032 863 25 92 amr.jaeger@hispeed.ch

Des brassées de vœux ! Et des résolutions !

Mais d'abord et surtout, à vous toutes et tous, chères et chers membres de l'AVIVO, mes vœux très sincères pour une année 2024 pleine de petits et grands bonheurs. Et cela, en dépit de la vie d'un monde qui paraît en déliquescence... J'espère également que vous avez passé de belles et bonnes fêtes de Noël, entourés des vôtres.

Au chapitre des résolutions, l'AVIVO, grâce aux membres de son comité cantonal, de son comité du bulletin, de ses responsables de sections, de ses représentants dans les diverses commissions et autres instances cantonales et, enfin et surtout, de vous toutes et tous, l'AVIVO, disais-je, va tout mettre en œuvre pour voter et faire voter en faveur de la 13ème rente AVS, soumise au scrutin du peuple en mars prochain.

«Au travail !», c'est ainsi que je titrais mon billet dans la dernière édition de votre bulletin préféré. C'est fait et ce sera le fil rouge de notre action commune au cours de cette année qui s'ouvre. Toujours davantage d'événements et de manifestations, afin de consacrer la véritable identité de l'AVIVO, au travers d'une meilleure visibilité. Je souhaite poursuivre en saluant notre nouveau rédacteur en chef du bulletin, Philippe Silacci, lequel apportera un regard nouveau sur l'action et les contenus de



Photo : Bernard Python

notre organe de communication. Je ne saurais conclure sans vous informer de la toute prochaine édition de notre nouveau site internet, www.avivo-ne.ch, grâce au gros travail de deux de nos membres, Willy Revel et Alain Chasles. Merci enfin à Mme la Conseillère d'Etat Florence Nater, laquelle a répondu favorablement à notre demande de soutien.

Pour une année 2024 pleine de succès, grâce aux efforts de toutes et tous, en faveur des aînés de notre canton.

*Claude-Alain Kleiner,
Président du Comité cantonal
neuchâtelois de l'AVIVO*

Votations fédérales du 3 mars 2024

En préambule.

Il est regrettable que le Conseil fédéral ait mis en même temps au vote deux initiatives totalement opposées, ce qui risque de provoquer confusion et erreur.

Le calcul de l'indice suisse des prix à la consommation, qui détermine le taux de l'inflation, prétérite les personnes qui ont des ressources modestes. En effet, les biens de première nécessité (alimentation, logement, énergies et primes-maladie notamment) augmentent fortement alors que les produits de luxe ont tendance à devenir meilleur marché.

Pour réduire le fossé qui se creuse entre riches et pauvres, l'Union syndicale, soutenue par différentes organisations (dont l'AVIVO) et associations de retraités, a lancé une initiative qui demande le versement d'une 13^{ème} rente AVS. C'est cette initiative qui sera soumise au peuple le 3 mars prochain.

VOTEZ OUI et FAITES VOTER OUI à une 13^{ème} rente AVS.

Il est important que les électeurs s'expriment car il y va de la solidarité en Suisse. En effet, selon le Centre social protestant et Caritas, il y a dans notre pays 800.000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Cette situation est intolérable dans un des pays les plus prospères du monde. Les membres de l'AVIVO sont directement concernés. Il est indispensable qu'ils votent OUI et qu'ils expriment leur volonté d'améliorer le sort

des plus démunis, des femmes notamment. Ils pourront ainsi permettre de respecter un peu mieux l'article 112 de la Constitution fédérale qui précise que les rentes de l'AVS doivent couvrir les besoins vitaux.

Les adversaires de l'initiative diront qu'il n'y a pas d'argent pour payer cette 13^{ème} rente, qui coûtera à peu près deux milliards de francs. C'est faux car les comptes de l'AVS, contrairement à ceux du deuxième pilier, sont bénéficiaires. Par ailleurs, ce sont les mêmes qui étaient prêts à accorder 259 milliards pour sauver le Crédit suisse.

Les partis de droite affirmeront aussi que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires seront perdantes. C'est également un mensonge car le texte de l'initiative précise clairement : « La loi garantit que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations ».

Enfin, certains esprits tordus prétendent que les riches n'ont pas besoin de cette 13^{ème} rente. Mais, comme le soulignait le conseiller fédéral Tschudi, les riches peuvent se passer de l'AVS mais l'AVS a besoin des riches. Une suggestion pour ceux qui auraient un problème de conscience : il n'est pas interdit de consacrer le montant de cette rente à une bonne œuvre !



VOTEZ NON et FAITES VOTER NON «pour une assurance vieillesse sûre et pérenne».

Le même jour, les citoyens devront également se prononcer sur une initiative intitulée « Pour une assurance vieillesse sûre et pérenne ». Sous un titre accrocheur, cette initiative constitue une grave menace contre l'AVS. Elle émane des jeunes libéraux-radicaux mais est soutenue en sous-main par les banques, les assurances et une partie du patronat. Elle vise dans un premier temps à augmenter l'âge de la retraite à 66

ans pour tout le monde et ensuite à le lier à l'espérance de vie.

Comme le souligne Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale, il s'agit d'affaiblir l'AVS pour vendre à la place plans de prévoyance privés coûteux et lucratifs. Il faut donc refuser cette initiative qui est une atteinte contre l'AVS, ce pilier solide et indispensable de notre prévoyance professionnelle.

Rémy Cosandey

Président de la Commission du Bulletin AVIVO

Pays Neuchâtelois

Dans son numéro 65 de décembre 2023, le magazine Pays Neuchâtelois consacre l'entier de son contenu aux personnes âgées. En quelque 88 pages, cet opus offre aux lecteurs la vision la plus large sur le statut, les conditions, le climat et l'environnement constituant le quotidien des personnes retraitées.

L'AVIVO y figure en bonne place, aux côtés de toutes les institutions vouées à l'attention et au bien-être des personnes âgées. Pays Neuchâtelois donne la parole aux différents acteurs socio-économiques de ce secteur, dans de nombreux registres touchant à la fois la santé, l'habitat, les loisirs, la mobilité, la sécurité. Un contenu qui s'inscrit dans la vision même de notre Association et dont nous vous recommandons la lecture.

Pays Neuchâtelois, N° 65 – décembre 2023. Prix unitaire CHF 10.- + frais de port.

Disponible auprès de :
La Colombe Gourmande,
Longues Raies 13,
2013 Colombier,
info@paysneuchatelois.ch



L'AVIVO écrit au Conseil fédéral

En date du 20 octobre 2023, au nom du comité de l'AVIVO suisse, une lettre a été adressée au Conseil fédéral dont voici le contenu :

Lors de sa récente séance, le comité suisse de l'AVIVO a manifesté son inquiétude et son exaspération à propos de la forte augmentation des primes de l'assurance-maladie. Cette hausse touche gravement les familles ainsi que les personnes disposant d'un revenu modeste et met en péril la cohésion sociale de notre pays.

Depuis plusieurs années, nous constatons que le système actuel de la santé n'est plus viable et qu'il doit être réformé rapidement. Or, les acteurs concernés (médecins, pharmaciens, industrie pharmaceutique, hôpitaux privés et caisses maladie notamment) défendent souvent leurs propres intérêts et évincent la plupart des propositions destinées à mieux équilibrer les charges des assurés. Des initiatives sont lancées et des propositions foisonnent,

sans garantir la solidarité entre malades et bien portants et surtout sans tenter de corriger l'aberration des « primes par tête » ou les tarifs des primes profondément différenciées, pour des prestations semblables. Soucieuse d'équité, l'AVIVO fustige des projets comme la suppression de l'obligation de s'assurer, l'augmentation des franchises et la réduction du catalogue des prestations.

Il est donc urgent que la Confédération s'implique activement, pour favoriser des solutions propres à sortir la LAMal de l'impasse dans laquelle elle barbote. C'est pourquoi l'AVIVO propose au Conseil fédéral de prendre l'initiative d'organiser des états généraux de la santé. La population suisse en attend des résultats innovants et fidèles aux principes d'une assurance sociale.

L'AVIVO est à disposition pour compléter son argumentation qui est basée sur les témoignages que nous transmettent nos membres et les services sociaux de nos sections. Nous sommes prêts à participer aux travaux des groupes de réflexion que vous pourriez constituer. (...)

Une réponse à notre missive, datée du 4 décembre 2023, nous est parvenue, signée par le Président de la Confédération, dont voici un résumé :

Le Conseil fédéral est conscient que les primes d'assurance-maladie obligatoire sont source d'une grande préoccupation, car elles grèvent lourdement le budget des



ménages. Je peux donc vous assurer, que la maîtrise des coûts constitue un objectif clé et prioritaire du Département fédéral de l'intérieur.

A cette fin, le Conseil fédéral a mis en place un vaste programme de maîtrise des coûts dont les différentes mesures sont réparties en deux volets et doivent responsabiliser l'ensemble des acteurs de la santé. (...)

Les acteurs concernés seraient ainsi appelés à prendre leurs responsabilités, pour réduire les prestations médicalement inutiles.

Enfin, en février 2024 aura lieu la conférence santé 2030. Elle permettra de réunir un large panel de représentants des acteurs de la santé et de mener des discussions sur l'avenir de notre système.

Ainsi, il nous semble qu'actuellement, il existe suffisamment de plateformes de discussion permettant de continuer à chercher des solutions aux défis du financement de notre système de santé.

Autres informations :

- Mise en place du Groupe de travail AVIVO suisse afin d'organiser une campagne pour la votation du 3 mars 2024 : toutes les sections cantonales y sont représentées et acceptent de lancer une campagne unitaire. Soutien à la 13^{ème} rente AVS : AVS x 13
- L'assemblée générale des délégués sera organisée par la section AVIVO de Zurich, le 22 avril 2024.

Gloria Barbezat



La Côte-aux-Fées

Voyages & Excursions en autocars

Auto-Transports SA
CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 24
Fax. 032 865 13 05
E-Mail. info@auto-transports.ch
Internet. www.auto-transports.ch



Projet ReliÂges : Intégration sociale des séniors

Promouvoir la santé des personnes âgées et faciliter leur intégration sociale en renforçant les réseaux locaux de soutien: C'est ce que le Canton de Neuchâtel souhaite instaurer avec les communes au travers de son projet ReliÂges.

Initié par le Service cantonal de la santé publique en collaboration avec l'association des communes neuchâteloise et le soutien de l'association objectif:ne, ReliÂges repose sur l'implication directe des séniors dans le choix des mesures concrètes à mettre en œuvre dans leur commune. Ces dernières jouent en effet un rôle prépondérant dans ce projet. Elles sont les mieux à même d'influer sur l'environnement et le bien-être directs de leur population, en créant un cadre de vie qui favorise les relations sociales.

Ce processus participatif a permis aux trois communes pilotes du projet – Neuchâtel, La Grande Béroche et Val-de-Ruz – de concrétiser plusieurs mesures : cours sur l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette, ateliers cuisine pour partager des conseils sur l'alimentation, cafés-rencontres, ou encore réaffectation d'une ancienne école, en un espace de rencontre avec possibilité de préparer et partager des repas en commun.

Les communes souhaitant participer au projet ReliÂges peuvent s'inspirer d'un

catalogue d'actions élaboré par objectif:ne et en discuter avec leurs séniors, afin d'identifier les plus pertinentes qui répondent à leurs besoins. L'association les accompagne dans l'organisation de démarches participatives auprès des personnes âgées et les soutient dans leur plan d'actions. C'est le cas de la Commune de Saint-Blaise, qui a décidé de rejoindre le projet, en organisant un atelier participatif, avec ses séniors en septembre dernier.

Convaincu du rôle essentiel des communes auprès de leurs séniors, le Canton soutiendra financièrement deux communes par année.

Exposition itinérante pour proches aidants.

Les proches aidants connaissent peu les ressources d'aide développées dans le but de les soutenir et de prévenir leur épuisement. Face à ce constat, le Service cantonal de la santé publique a décidé d'aller à leur rencontre dans divers lieux du canton de Neuchâtel.

Ces ressources sont présentées dans le cadre d'une exposition de photographies itinérante intitulée « Parcours d'aidants – entre force et fragilité ». Au travers des portraits réalisés par le photographe neuchâtelois David Robert et des textes rédigés par la Chaux-de-fonnière Corinne Chuard, six



familles de l'Arc jurassien témoignent de leur quotidien, qui s'apparente souvent à un parcours du combattant, entre coordination de l'aide et des soins, gestion des finances et, pour la plupart d'entre elles, conciliation avec leur vie professionnelle.

L'exposition est à découvrir du 1er au 29 février 2024 au Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP), Site Dubied 12 à Couvet. Puis elle sera présentée à la HE-Arc à Neuchâtel du 4 au 29 mars. Elle fera ensuite halte dans les autres régions du canton jusqu'à l'été 2024.

Retrouvez les dates et lieux de l'exposition, ainsi que plus d'informations sur les ressources d'aide sur

www.ne.ch/proches-aidants





Photo: David Robert



Appel gratuit
Proches Info NE
0800 032 800



Appli gratuite
approches

**POUR VOUS AIDER
VOUS QUI AIDEZ**

Fille proche aidante.
Anna, Cernier.




S'engager aux côtés de Pro Senectute

Vous cherchez une occupation qui fait sens et souhaitez vous rendre utile dans votre région ? Vous avez envie de mettre à profit vos compétences et faire de nouvelles rencontres ? Alors n'hésitez pas à nous contacter ; selon vos attentes et vos disponibilités, nous pourrions vous orienter vers les différentes opportunités de vous engager à nos côtés.

Choisir son activité bénévole selon vos envies

Notre fondation recherche régulièrement des bénévoles dans plusieurs domaines d'activités. Ainsi, vous pourrez choisir l'engagement bénévole dans lequel vous souhaitez vous investir selon vos compétences, votre disponibilité et vos envies :

- Mise sous pli (bénévoles recherchés à La Chaux-de-Fonds)
- Accompagnement administratif
- Déclarations d'impôt
- Tables d'hôtes
- win3 - 3 générations à l'école

Devenir moniteur-trice

Vous avez le contact facile et vous aimez bouger ? Alors rejoignez notre équipe de monitrices et de moniteurs pour accompagner des seniors dans des activités sportives et de loisirs ! Vous recevrez une formation certifiée et une rémunération pour votre engagement.



V O Y A G E S F A V R E

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61

voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.

Tous les jours, un repas à la maison !

Notre service permet aux personnes ayant atteint l'âge AVS de continuer à se nourrir sainement, suffisamment et avec plaisir !

Service de repas à domicile durant toute l'année

Notre livrons des repas à midi, du lundi au dimanche (365 jours/an). Ces repas sont destinés à toute personne ne pouvant pas, momentanément ou de manière durable, se les préparer elle-même.

Différentes possibilités selon les envies !

- Menu complet (entrée, plat, dessert) : CHF 19.-
- Demi-portion : CHF 16.-
- Assiette du jour : CHF 16.-
- Livraison comprise

Contact et commande

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00

Par téléphone : 032 886 83 30

Par courriel : psrepas@ne.ch

Commande à réaliser au minimum 24h à l'avance.

Plus d'informations : <https://aj.prosenectute.ch/repas>



la Mobilière

Assemblée Générale

Convocation.

Cette assemblée générale aura lieu le **jeudi 19 avril 2024 à 14h30**, à la **Salle de l'UNION** (en face de l'arrêt du bus), avenue des Portes-Rouges 145, 2000 Neuchâtel. Ligne bus No 107 – Arrêt Ste-Hélène. Parking Migros.


Ordre du jour :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1) Bienvenue et liste de présence | 7) Rapport des activités de loisirs |
| 2) PV de l'AG du 20 avril 2023 | 8) Discussion, adoption des rapports |
| 3) Rapport d'activité | 9) Cotisations 2025 |
| 4) Rapport du trésorier | 10) Budget et activités 2024 |
| 5) Rapport des vérificateurs des comptes | 11) Démissions et admissions |
| 6) Rapport de la permanence | 12) Divers |

Au cours de la séance, il vous sera offert une boisson avec un sandwich.

Notre assemblée se poursuivra par la présentation de TransN, par son directeur Monsieur Vuilleumier et par Madame Borloz, directrice du Pôle Client, suivie d'un moment d'échange.







Inscription : au plus tard le 15 avril 2024, auprès de Josette Voisard, J.-P Zimmermann 6, 2053 Cernier. Tél. : 032 853.15.60 / 079 346.32.79 jvoisard@bluewin.ch




flexmedia
un média inclusif de la Fondation Les Perce-Neige

flexmedia
Champs-Montants 16b
2074 Marin-Epagnier

flexmedia.ch
info@flexmedia.ch
032 886 69 61

-  Production audiovisuelle
-  Audio
-  Communication digitale
-  Conception graphique et mise en page
-  Photographie
-  Impression et numérisation



Café AVIVO

Petit rappel !

N'oubliez pas notre dernière petite nouveauté 2024 :



Café AVIVO le 2ème jeudi du mois

L'un de ses buts est de faire se rencontrer les membres en dehors des autres activités ponctuelles. C'est pourquoi, nous vous proposons un « Café Avivo » qui se tiendra **tous les deuxièmes jeudis du mois, au Café des Halles, de 9h30 à 11h00, dès février 2024.**

Pas de discussions imposées, mais tous les sujets actuels pourront y être abordés. Ils alimenteront nos discussions, qui peuvent aussi être à bâtons rompus.

Pour mémoire, les questions personnelles sont toujours traitées par la permanence.

Si le cœur vous en dit vous êtes les bienvenus-es à notre premier, rendez-vous **le jeudi 8 février 2024 dès 9h30**. Deux membres du comité vous y accueilleront avec plaisir à une table réservée. Être ensemble et échanger sont les buts premiers de notre démarche.

A bientôt donc

9^e match aux cartes

Vendredi 22 mars 2024 dès 13h45 - Salle de l'UNION (en face de l'arrêt du bus)

Avenue des Portes-Rouges 145 - 2000 Neuchâtel - Ligne 107 – arrêt Ste-Hélène

Finance d'inscription: CHF 25.- / pers. boissons comprises. Nombreux lots !



Inscription : au plus tard le 17 mars 2024, auprès de Josette Voisard, J.-P Zimmermann 6, 2053 Cernier. Tél. : 032 853.15.60 / 079 346.32.79

jvoisard@bluewin.ch en mentionnant vos nom et prénom et le nombre de personnes.

RAIFFEISEN

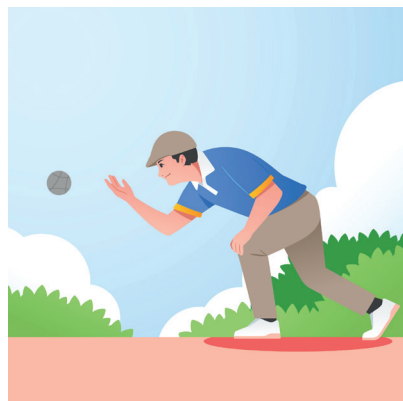
Nos prochaines sorties

Réservez dès maintenant les dates ci-dessous ! Tous les détails figureront dans nos prochains numéros :

Vendredi 12 juillet
Sortie en bateau



Vendredi 23 août
Tournoi de pétanque



D'autres sorties, balades et découvertes sont en cours de planification. Plus de détails vous seront transmis lors de notre assemblée générale et dans les prochains bulletins.

Nous souhaitons vous y retrouver nombreux.

A la découverte de Chaumont
pour un Funi-Fondue !

Profitez d'un magnifique panorama
sur la région des Trois-Lacs.

Disponible dans les 5 points de vente transN.

www.transn.ch
notre force, votre réseau



Fête de Noël en toute simplicité.

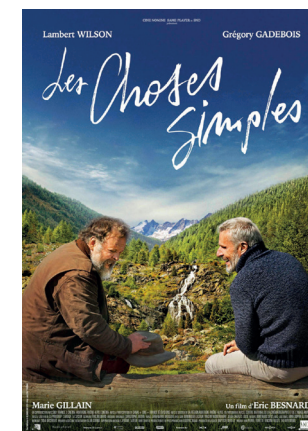
Quelque 50 membres de la section locloise de l'AVIVO ont participé à la fête de Noël, une manifestation conviviale, chaleureuse et parfaitement orchestrée par son président, Denis de la Reussille.

C'était le 29 novembre, dans la salle de spectacle du Casino.

Après les traditionnels propos de bienvenue et les vœux de circonstance, le public présent a suivi avec ravissement les aventures de Lambert Wilson et de Grégory Gadebois, dans le film « Les choses simples », un long métrage d'Eric Besnard.

Cette comédie met en scène la rencontre entre deux hommes que tout oppose et que les circonstances de la vie réunissent, au point de briser leurs certitudes respectives. Un beau moment de cinéma.

La fête de Noël s'est ensuite poursuivie en parfaite décontraction autour d'un apéritif offert par la section, une belle occasion pour tous les participants de fraterniser et d'échanger leurs vœux pour de très belles fêtes de fin d'année.




pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Portrait de Denis de la Reussille



Denis de la Reussille, membre du Comité AVIVO Neuchâtel. (Photo : Xavier Voirol)

L’empreinte de son action politique est gravée dans la mémoire collective de toutes les Neuchâteloises et tous les Neuchâtelois attachés aux institutions et à la vie publique de notre République. Ses convictions, ses actes jalonnent un parcours impressionnant, au cœur des plus hautes instances politiques tant communales, cantonales, que fédérales. A 63 ans, cet ancien footballeur de ligue nationale, occupe et poursuit sans relâche sa mission de défense des plus démunis, sa lutte contre les inégalités sociales.

Dans la perspective du vote du 3 mars prochain, pour une 13^{ème} rente AVS, quel message adressez-vous aux jeunes neuchâteloises et neuchâtelois ?

Je leur dirais que les rentières et rentiers AVS ont travaillé toute leur vie et qu’il est,

par conséquent, normal qu’ils puissent vivre une retraite digne. A ce titre, il y a lieu impérativement de leur accorder une treizième rente. Les jeunes neuchâteloises et neuchâtelois doivent aussi garder en mémoire, que les retraitées et retraités d’aujourd’hui sont leurs parents, voire leurs grands-parents et qu’ils sont très souvent confrontés à des fins de mois difficiles.

Au-delà de la seule considération financière, quelles sont à vos yeux les attentes des retraités auxquelles le législateur devrait accorder la plus haute attention ?

Il faut à mes yeux renforcer leur intégration sociale, notamment à travers les associations sportives et culturelles. C’est une réflexion à laquelle j’invite tous les acteurs de ces secteurs de la vie neuchâteloise. Nous toutes et tous devrions également accorder une plus grande attention à leurs acquis et à leur savoir-faire, dont nous devrions nous inspirer.

Le regard des ‘actifs’ sur les seniors ne serait-il pas sur le point de changer, au vu des nombreuses sollicitations dont ils sont l’objet dans la vie active ?

Cela est très probablement lié à l’augmentation de l’espérance de vie et à une santé plus durable. En conséquence, ces ‘seniors’ sont plus sollicités qu’ils ne l’étaient par le passé.

Le statut de retraité en 2024 comporte certes des droits, mais également son lot d’obligations. Lesquelles à vos yeux ?

Pour ma part, les retraités n’ont pas d’autres obligations que celles de tous les autres citoyens de ce pays, à savoir le respect des lois, des institutions et de tout faire pour que le lien social se perpétue dans notre société.

La vieillesse est un naufrage ! confie Charles de Gaulle, dans ses ‘Mémoires de guerre’. Vraiment ?

Fort heureusement, cette citation correspond aux réalités d’un temps aujourd’hui disparu, celui de l’immédiat après-guerre. Ces réalités ont beaucoup changé, évolué, grâce notamment aux progrès de la santé, aux acquis sociaux. L’AVS que nous connaissons aujourd’hui, bien que perfectible, en est une preuve bien vivante.

Propos recueillis par Philippe Silacci, Rédacteur du Bulletin AVIVO.



BCN

DÉCOUVREZ NOS CONCOURS ET NOS OFFRES DE LOISIRS À PRIX RÉDUITS

www.passion-ne.ch

Passion NE @BCN

Photo de Marek Lewak sur Unsplash

Assemblée générale 2024

Convocation.

Elle aura lieu le mardi 19 mars 2024 à la Maison du Peuple (salle du 2e étage), Serre 68, La Chaux-de-Fonds, selon l'ordre du jour suivant:

- 1) Souhaits de bienvenue du président
- 2) Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2023 (peut être obtenu auprès du président (tél. 079 273 45 14, courriel : remy.cosandey@gmail.com)
- 3) Rapport d'activité
- 4) Présentation des comptes
- 5) Rapport des vérificateurs des comptes
- 6) Discussion des rapports
- 7) Budget 2024
- 8) Nominations statutaires (tous les membres sortants sont d'accord de poursuivre leur activité – il reste des places disponibles au comité : les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le président)
- 9) Divers
- 10) Airs populaires par un orchestre de la région
- 11) Collation

Attention !

Il sera possible de s'acquitter de la cotisation 2024 dès 13h30 et jusqu'à 14h20. Prière d'apporter son bulletin de versement déjà rempli (Fr. 20.- par personne, Fr. 35.- pour les couples). Tout don supplémentaire est évidemment le bienvenu.

Fête de Noël

Elle s'est déroulée le mercredi 13 décembre et a connu un vif succès. Elle a été honorée par des allocutions de Claude-Alain Kleiner, président cantonal de l'AVIVO, Jean-Daniel Jeanneret, président de la ville de La Chaux-de-Fonds et l'abbé Christophe Godel.

Cette année, le traditionnel cornet de Noël a été remplacé par une carte « Abeille », ceci afin de favoriser le commerce local. Nous en avons distribué plus de 150. Encore un grand merci aux indépendants et aux entreprises de la ville qui ont fait preuve d'une grande générosité.

Sorties & activités

Au cours des prochains mois, la section propose les sorties et activités suivantes :

- **Vendredi 16 février** – Excursion au Landeron. Visite de la Maison des Gouverneurs + agape au Mc Donald's (prix : Fr. 20.-)
- **Vendredi 15 mars** – Conférence de M. Mario Belisle. Titre : 'Les mouvements de la paix.'
- **Vendredi 5 avril** – Excursion au Val-de-Travers. Visite de l'Usine de verre Technoglass / Centre culturel (prix : Fr. 20.-)
- **Vendredi 26 avril** – Conférence de M. Philippe Babando. Titre : 'Turquie, voyage à travers le temps'.

Les conférences ont lieu à 14h30 à la Brasserie de la Fontaine (1er étage). Les départs pour les excursions ont lieu à 13h30 devant l'ancienne Chambre de l'horlogerie, Léopold-Robert 67.

Les inscriptions (par téléphone ou par courriel) se font au plus tard 15 jours avant l'activité auprès de Michèle Balon, mbalon@hispeed.ch, tél. 032 968 22 75 ou 079 643 12 11.

Nous tenons à rappeler que toutes les activités de la section de La Chaux-de-Fonds sont ouvertes aux membres des autres sections.

Collaboration avec la section du Locle

Le mercredi 8 novembre, les comités des sections du Locle et de La Chaux-de-Fonds se sont rencontrés pour faire plus ample connaissance. Ils ont décidé de siéger en commun tous les 3 mois.

Don de la Loterie Romande

Pour soutenir les activités de la section, la Loterie romande lui a accordé une subvention de Fr. 2000.- pour l'année 2023. Notre vive gratitude.



Assemblée générale 2024

Convocation

Cette assemblée générale aura lieu **le vendredi 8 mars 2024, à 14h30, à Couvet,**

EspaceVAL (anciennement Centre sportif).

Ordre du jour :

- 1) Souhaits de bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Procès-verbal de l'assemblée du 03.03.2023
- 4) Rapport du président
- 5) Rapport du caissier
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Budget
- 8) Rapport d'activités 2023 du Groupe Loisirs
- 9) Rapport gym
- 10) Rapports impôts, conversation anglaise, jeux de société
- 11) Rapport activités diverses
- 12) Nominations statutaires du comité et vérificateurs de comptes
- 13) Activités 2024 de la section
- 14) Allocution du Président cantonal
- 15) Divers

L'assemblée sera suivie d'une partie récréative, la projection du film

« **L'Areuse et ses affluents** » de **Georges-André Senn**

Cotisation AVIVO 2024 : Fr. 15.-

Cotisation « Gym » 2024 : Fr. 60.- par personne, pour 1 cours par semaine
Fr. 100.- par personne, pour 2 cours par semaine

Vous pouvez apporter le bulletin de versement annexé préalablement rempli dès 13h30 lors de l'assemblée. Notre caissier l'utilisera comme quittance. Sinon veuillez privilégier le paiement par virement postal ou bancaire. **Echéance : 31 mars 2024.**

Votre Comité vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2024.

Livre de chez nous

Plonger dans un passé simple par René Perret

Ce livre m'a enchanté et je vous propose de le découvrir : **Des Moetz et un boulet – Personnages et anecdotes de la vallée de La Brévine, 1920 - 1970.**



Qui ne connaît La Brévine et son froid légendaire ? Nous aimons également les paysages naturels magnifiques de cette vallée, tout au long des saisons. Mais que savons-nous de l'histoire de ses habitants ? Sur une durée de deux générations au milieu du siècle passé, des témoins actuels laissent jaillir leurs souvenirs. Rassemblés et mis en bouquet par une jeune historienne et écrivain, Julie Matthey, vingt personnes – et personnages ! – de la vallée nous content ce que fut cet endroit pour eux, et ils nous le rendent plus attachant encore.

J'ai rencontré un de ses auteurs, Jean-Claude Rosselet, l'aîné de la dynastie des Piron. À lui seul, il aurait pu remplir le livre ! Ce fut un privilège de l'écouter : « À La Brévine, on vivait en autarcie (il y a 4 fois 21 ans de cela). Seul manquait le dentiste... que j'ai visité à 14 ans, découvrant Le Locle ! On ne connaissait pas les gens des autres lieux (Les Tailières, etc), on les rencontrait dans les bals. ... Jean-Pierre Schmidt, artiste biennois, s'est installé ici. Son style de vie lui a valu son surnom par les habitants, Lermite. »

Je vous laisse sur votre faim... et vous invite à cette lecture ! Le livre est disponible à l'épicerie de Christiane Bähler, à La Brévine (tél. 032 935 13 83), ainsi qu'au kiosque de Nicole Wenker, à Couvet (tél. 032 863 13 54).



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives

Nouveau



bernafon®
NATURELLE - DU PASSÉ



Damien Collonge







Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez GRATUITEMENT
des aides auditives de dernières générations

Cabinet à NEUCHÂTEL et COUVET
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

activités	lieu	horaires	coût	renseignements
 Jeux de société	Salle du Pizza-Fun, Fleurier	De septembre à mai, le dernier lundi du mois de 14h à 16h30	Gratuit	Mariette Schellenberger 078 738 25 13
 English conversation	Salle du Pizza-Fun, Fleurier	Le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} lundi du mois de 14h à 15h (sauf juillet/août)	Gratuit	Judith Schwarz 032 866 18 18
 Gymnastique douce	Salle du judo, Couvét	Lundi de 9h à 10h Mardi de 9h à 10h et 10h15 à 11h15	Fr. 60.- par année	Joseph Della Ricca 032 863 26 58
 Groupe loisirs	Sorties-visites Grande course en car	De mars à octobre, un jeudi par mois Une fois par année	Prix coûtant	Claude Perrinjaquet 032 863 21 66
Et encore...	Conférences Assemblée générale avec partie récréative Journée de la personne âgée Noël Ensemble Noël Partage			Claude Perrinjaquet 032 863 21 66 Jâmes Vaucher 032 863 16 12

Voyagez comme vous aimez.





Autocars Hertzeisen-Giger SA
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 75 24
www.hertzeisen.com

L'AVIVO à votre service

Président du comité cantonal neuchâtelois	Claude-Alain Kleiner Grand-Rue 5 2112 Môtiers	078 924 35 45 kleiner@net2000.ch
Président de la section du Locle	Denis de la Reussille rue du Foyer 39 2400 Le Locle	079 248 24 35 denis.delareussille@gmail.com
Président de la section de La Chaux-de-Fonds	Rémy Cosandey rue du Temple 27 2400 Le Locle	079 273 45 14 remy.cosandey@gmail.com
Président de la section du Val de Travers	Jâmes Vaucher Rue Clos-Guyenet 4 2108 Couvet	032 863 16 12 james_vaucher@bluewin.ch
Présidente de la section de Neuchâtel et environs	Andrée Schnegg rue du Tertre 12 2000 Neuchâtel	032 724 37 61 andree.schnegg@gmail.com
Webmaster	Alain Chasles rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 555 44 56 chaslesalain78@gmail.com
Site internet	www.avivo-ne.ch	
Rédacteur du Bulletin	Philippe Silacci La Jonchère 7 2043 Boudevilliers	079 698 07 74 phil.silacci@bluewin.ch
Permanence	AVIVO rue Louis Favre 1 2000 Neuchâtel	032 725 78 60 avivo-ne@net2000.ch

Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter.
Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.

Parution du bulletin N°187, le 10 avril 2024

Peut-on être né avant internet et toujours rester à la page ?



VOS AVANTAGES ABONNÉS :

- 11 numéros par an
- Hors-séries et dossiers thématiques
- Éditions numériques (E-paper)
- Tous les contenus en ligne
- Près de 90 pages de jeux par an
- Des concours chaque mois
- Des voyages en Suisse et à l'étranger*

* prix préférentiels pour les abonnés

Offre
spéciale



POUR LES MEMBRES AVIVO NE

1 an pour Fr. 76.- **Fr. 58.-**

2 ans pour Fr. 134.- **Fr. 107.-**

www.generations-plus.ch/club-abo

code promotion: **AVIVO-NE-JU-24**

021 321 14 21 | abo@generations-plus.ch

généralions

VOTRE AVENIR EN QUESTIONS ET EN RÉPONSES